
CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 02 février 2012

Approuvé le 22 mars 2012

PRESENTS	
Membres du Conseil	Kristine BALSLEV, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIIN (président), Kerstin BRINKMANN, Julien CHANAL, Aline COURTINE, Georges FELOUZIS, Guido GENDOLLA, Paolo GHISLETTA, Catherine ONA, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Martial VAN DER LINDEN, Mélanie ZURBUCHEN
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Jean-Paul BRONCKART – doyen, Aline MEYER (remplacement V. KICIMAN), Pascale PASCHE-PROVINI, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études
Invité(s)	-
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Caroline DAYER, Laurent FILLIETTAZ, Yann VOLPE
Ex officio	

Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 01.12.2011
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Préavis du Conseil participatif sur deux dossiers de la Commission de Planification Académique – CPA concernant les secteurs
 - Enseignement spécialisé
 - Psychologie développementale
- 4 - Budget et campagne d'équipement 2012 : rapport du président de la Commission du Développement et du Budget de la Faculté
- 5 - Election complémentaire au sein du comité de programme de Logopédie [sous réserve de l'approbation par le Collège des professeurs de la Section de psychologie du 02.02.2012]
- 6 - Discussion concernant les modalités de fonctionnement du Conseil participatif compte-tenu de ses nouvelles attributions
- 7 - Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 01.12.2011

Le procès-verbal est adopté sans modification.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

Budget 2012

Suite à la décision du Grand Conseil de diminuer de 1% le budget de l'Etat à l'Université (indépendamment du gel des salaires des employés de la fonction publique), à laquelle s'ajoute une réduction de 2 millions CHF de la subvention fédérale, il est demandé à chaque faculté de trouver des sources d'économie supplémentaires. En 2011-12, ces économies avaient été réalisées sous forme de « non dépensé » et il est déjà prévu pour 2012-13 d'augmenter de 0.35% le montant « non dépensé » restitué en fin d'exercice.

A noter toutefois que la totalité des overheads sera intégralement reversée aux facultés (l'an dernier, 2 millions CHF avaient été destinés au Rectorat).

Pour les exercices budgétaires, à partir de 2013 :

- un processus est engagé, visant à la réduction des dépenses de fonctionnement des services centraux (frais postaux, flyers, expertises externes, ..) ; 3 millions CHF d'économie sont ainsi envisagés.
- les prévisions, à l'horizon 2014-2015 sont très pessimistes, et obligeront à de véritables coupures (pronostic de l'ordre de – 700 000 CHF pour la FPSE). Il faudra envisager des coupures de poste-s entier-s de professeur & équipe annexe (ex. poste non renouvelé) – 700 000 CHF équivalent à +- 2 postes de professeurs & équipes.

Augmentation des taxes, une solution ? → non envisagée mais pas exclue, les doyens des facultés, pour la plupart, y sont opposés.

Le travail sur la question budgétaire se prolongera probablement jusqu'en juin 2012. Le doyen informera régulièrement le Conseil participatif de l'avancée des travaux et des solutions/mesures envisagées.

3. PRÉAVIS DU CONSEIL PARTICIPATIF SUR DEUX DOSSIERS DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE – CPA, CONCERNANT LES SECTEURS

- **ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**
- **PSYCHOLOGIE DÉVELOPPEMENTALE**

Dans le cadre de la planification académique prévue au nouveau [Statut](#) de l'Université, le Conseil participatif est, pour la première fois, sollicité pour donner son préavis concernant deux rapports de la CPA relatifs aux secteurs de la psychologie développementale et de l'enseignement spécialisé (SSED).

Pour rappel, la CPA est une nouvelle commission facultaire, désignée par le Décanat sur proposition du Collège des professeurs de la Faculté et des représentants des autres corps au Conseil participatif. Composée d'un membre du décanat, de quatre professeurs, d'une collaboratrice ou d'un collaborateur de l'enseignement et de la recherche et d'une étudiante ou d'un étudiant, elle est chargée de planifier le maintien, la suppression, la transformation et la création des postes de professeur ordinaire, de professeur associé et de professeur assistant. Elle transmet au doyen un rapport contenant ses propositions, rapport également soumis au préavis du Conseil participatif et à l'approbation du Collège des professeurs de la Faculté.

Le doyen, rapporteur du travail de la Commission, indique que des « groupes de planification » ont été créés au sein des Sections de la Faculté. Ces groupes de travail ont effectué l'essentiel du travail en amont, synthétisé dans les rapports présentés par la CPA.

Bien que la possibilité de prévoir plusieurs commissions de planification au sein d'une même faculté soit mentionnée dans le nouveau Statut de l'Université, J. Chanal relève toutefois que la création de ces groupes de travail a été décidée malgré l'absence de nouveau règlement d'organisation de la Faculté qui devrait le formaliser officiellement.

Le président du Conseil participatif indique cependant qu'il n'est pas particulièrement étonnant de prévoir des groupes de travail sur ce genre de problématique mais qu'il serait peut-être préférable que le doyen ne soit pas le (seul) rapporteur de la Commission de planification académique.

Pour information, la CPA de la FPSE est composée de :

- Jean-Paul Bronckart, doyen
- Mireille Bétrancourt, Joaquim Dolz, Dirk Kerzel, Gabriel Mugny
- Thierry Lecerf (CCER)
- Justine Kalonji (étudiante)

- **Rapport de la CPA - Enseignement spécialisé**

→ Décision de repourvoir le poste (suite au départ de Sylvie Cèbe) assez évidente au vu des arguments avancés.

Soumis au vote, le rapport de la Commission de Planification Académique concernant le secteur de l'Enseignement spécialisé est adopté à l'unanimité (13 voix).

- **Rapport de la CPA - Psychologie développementale**

→ Configuration différente : 4 secteurs / 3 départs à la retraite : Gisela Vief, Claude-Alain Hauert et Anik de Ribaupierre.

Trois propositions avaient été retenues par la Commission de structure chargée dès 2009 du dossier « Secteur développement »:

1 - transformer le poste de C.A Hauert (« développement perceptif et moteur »)
→ création d'un poste professoral en psychologie appliquée, pourvu par le Prof. O. Desrichard,

2 - redéfinir le poste d'A. de Ribaupierre (« psychologie différentielle et développement au travers de la vie ») → étude du vieillissement cognitif, pourvu depuis par le Prof. M. Kliegel,

3 - repourvoir et maintenir l'orientation du poste de G. Vief (« psychologie du développement social et affectif au cours de la vie »)

→ proposition de nomination par appel : 2 candidatures ont été envisagées, celles de Catherine Thévenot (mais profil jugé trop proche de celui du Prof. P. Barrouillet) et de E. Gentaz, directeur de recherche au CNRS, spécialisé dans l'étude du développement du bébé et du jeune enfant. A souligner que, E. Gentaz avait déjà été approché en son temps par la Commission dans le cadre de l'identification de candidatures possibles au poste de professeur de psychologie du développement social et affectif (suite au départ de G. Vief).

Soumis au vote, le rapport de la Commission de Planification Académique concernant le secteur de la psychologie développementale est adopté à l'unanimité (13 voix).

4. BUDGET ET CAMPAGNE D'ÉQUIPEMENT 2012 : RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ET DU BUDGET DE LA FACULTÉ

[Gabriel Mugny, président de la Commission du développement et du budget, excusé, est remplacé par Pierre Batardon, administrateur]

Bien que les nouvelles soient plutôt mauvaises concernant le budget annuel de l'Université de Genève, P. Batardon indique que, pour ce qui concerne le budget d'investissement de la Faculté, son montant devrait être identique (CHF 580 000 au total), voire supérieur à celui de l'année 2011¹.

A noter qu'une partie de ce budget est dorénavant (depuis 2011) géré directement par le Rectorat (matériel audiovisuel et mobilier), représentant un montant de l'ordre de 120 000 CHF (60 000 + 60 000).

Partant de l'hypothèse d'un budget d'investissement « reconduit » pour 2012 (soit CHF 470 000) et d'un budget d'équipement identique également (soit CHF 101 700), la répartition budgétaire pour 2012 est proposée comme suit :

Tampon (dégâts, vols et autres imprévus)	50.000.-
Enveloppe informatique (petits logiciels, imprimantes, augmentations de mémoire, stockage)	10.000.-
Enveloppe matériel audio-visuel	60.000.-
Enveloppe test	10.000.-
Enveloppe mobilier	20.000.-
Enveloppe nouveaux professeurs	30.000.-
Enveloppe Media-Plus 2011-2012	30.000.-
Enveloppe logiciels (Spad, Statistica, Nvivo, enveloppe TECFA, téléchargements GDL), et matériel scientifique (EEG)	56.000.-
Enveloppe impressions papier	30.000.-
Renouvellement parc informatique	100.000.-
Autres demandes	60.033.-
En suspens	117.100.-
Total	573.133.-

Soumise au vote, la proposition de répartition budgétaire présentée est adoptée à l'unanimité (13 voix).

¹ Budget investissement 2012 : 669 000 CHF

Budget Equipement 2012 : 101 700 CHF

5. ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU SEIN DU COMITÉ DE PROGRAMME DE LOGOPÉDIE

[sous réserve de l'approbation par le Collège des professeurs de la Section de psychologie du 02.02.2012]

Comité de programme - Logopédie - 2011-13

- Ulrich Frauenfelder (responsable)
- Pascal Zesiger
- Julie Franck
- Vivianne Monney
- Mary Overton Venet
- Josette Slooves

- **+ Marina Laganaro**

Ne suscitant ni commentaire ni question, l'élection complémentaire de Marina Laganaro au Comité de programme de Logopédie est adoptée à l'unanimité (13 voix).

6. DISCUSSION CONCERNANT LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARTICIPATIF COMPTE-TENU DE SES NOUVELLES ATTRIBUTIONS

Jean-Michel Baudouin indique qu'il a pu constater, au cours de son année et demi de présidence, que le Conseil participatif était un peu considéré comme une instance formelle « qui approuve les textes sans qu'il n'y ait vraiment de discussion de fond ». Il lui semble toutefois qu'un virage a été pris dans le fonctionnement du Conseil, plus exigeant, qui, notamment à plusieurs reprises au cours des mois écoulés, n'a pas hésité à se positionner, à questionner ou à réserver sa décision quand les informations ne lui semblaient pas suffisantes.

[Rappel du circuit de consultation facultaire : Collège des professeurs de la Section → Collège des professeurs de la Faculté → Conseil participatif]

Au terme d'une discussion sur le sujet, il ressort que, pour un bon fonctionnement de cette instance, il est essentiel :

- d'avoir un « répondant » sur les textes/projets/règlements présentés à l'approbation des membres du Conseil, pour toute question éventuelle,
- d'optimiser le fonctionnement démocratique (séances publiques, le faire savoir ?)²,
- de privilégier le vote à bulletin secret lorsque qu'il s'agit d'un vote nominatif,
- de diffuser l'information via les représentants de chaque corps et le site internet.

Le président sortant du Conseil participatif déplore également l'absence de règlement d'organisation de la Faculté qui est le texte réglementaire fixant les modalités d'organisation du Conseil participatif.

² Rappel : le Conseil participatif est présent sur le site internet (public) de la FPSE
→ <http://www.unige.ch/fapse/faculte/organisation/conseil-participatif.html>

7. DIVERS

L'ensemble des membres du Conseil participatif remercie Jean-Michel Baudouin et lui souhaite un excellent congé scientifique.

Bienvenue à Georges Felouzis qui assurera la présidence du Conseil participatif jusqu'à la fin du mandat en cours, soit jusqu'en juillet 2013.

GE/05.03.2012/M.Philippe